

LES
AMIS
DU
VIEIL

ALIXAN

Numéro 3

Lettre aux Amis du Patrimoine d'Alixan

Février-mars 2010

Edito

Association loi de 1901

Les Amis du Vieil Alixan

Place de la Mairie 26300 Alixan

Téléphone: 04-75-47-04-98

Messagerie: robert.blache@dbmail.com

Sommaire

Edito du Vice-président

Compte-rendu de la sortie en Tricastin p.2-3

Calendrier des prochains rendez-vous p.4

En Annexe

Bulletin d'adhésion

Satisfactions. En ce début d'année nous ne pouvons que nous réjouir, nous satisfaire de la fréquentation qu'ont connu les conférences que nous avons organisé depuis le mois de novembre. Avec une moyenne de 60 personnes elles furent un réel succès et cela nous encourage à continuer.

Les prochaines conférences devraient connaître une belle affluence tant les sujets sont intéressants.

Le 13 mars René Verdier viendra nous présenter les hérétiques, vaudois et autres déviants dans les diocèses de Valence et de Die. Cette mise au point issue de ses derniers travaux devrait captiver l'auditoire.

J'attire d'ores et déjà votre attention sur le fait qu'Alain Belmont donnera une conférence le 3 avril sur le vallon des Ecouges (Vercors) et ce temps fort ne sera que le prélude à une sortie dans ce vallon à accès très limité(un samedi du mois de mai / Nous vous informerons ultérieurement de la date).

Enfin, comme annoncée précédemment, le samedi 19 juin nous recevrons une association des Hautes-Alpes (Association Départementale de Sauvegarde du Patrimoine des Pays du Buëch et des Baronnies) qui viendra visiter notre village et « cassera la croûte » avant de poursuivre son périple de découverte du patrimoine drômois. Cet échange sera complété dans l'année par notre visite chez eux, histoire de voir si l'herbe est plus verte ailleurs.

Jérôme

La famille BLACHE vous accueille tous les jours au siège de l'association place de la Mairie (aux heures d'ouverture de la galerie). Alors si vous avez besoin d'un renseignement, de livres...arrêtezvous et visitez l'exposition!

COMPTE RENDU DE LA conférence

« Formation et évolutions du terroir alixanais de l'Antiquité au XVe siècle »

par Jérôme NICAULT

Samedi 23 janvier 2010

La formation et les évolutions qu'a connu le terroir d'Alixan sont indissociables de l'histoire de la ville de Valence.

Des peuples pré-romains à la christianisation

Dans l'Antiquité, Alixan et le valentinois font partie du territoire des Segovellaunii, l'un des peuples de la confédération des Cavares. A l'est, on trouve les Vertamocorii, au nord, au delà de l'Isère, les *Allobroges* et au sud les Voconces. Avec la conquête romaine dans la décennie 120 av. notre ère, les Segovellaunii entrent dans l'aire d'influence de Rome qui les occupe militairement. La romanisation commence alors, mais elle sera accentuée sans doute au milieu du Ier siècle av. notre ère lorsque César fonde la colonie romaine de Valence (Valentia = « la Vigoureuse »). Des agglomérations secondaires devaient exister, mais on les connaît peu. Ce territoire des Segovellaunii était parcouru par de grandes voies qui elles sont bien documentées par l'archéologie et les itinéraire antiques (mansio et mutatio). Valentia occupait alors une position de carrefours entre plusieurs voies. La plus importante, la voie rhodanienne (Arelate-Ludgdunum / Arles-Lyon) traversait le territoire et drainait tout un commerce florissant tant terrestre que fluvial. Des voies secondaires (diverticulum) reliaient les petites agglomérations et se dirigeaient vers d'autres villes majeures (Grenoble-Cularo puis Gratianopolis). La romanisation sera marquée par la réquisition des terres de la plaine de Valence qui seront distribuées aux vétérans des légions romaines. Une cadastration est réalisée dans le but de distribuer équitablement les terres mais aussi pour marquer la présence de Rome et assurer la gestion fiscale de ces terres. La centuriation de Valence va jusqu'à Alixan où l'on peut encore observer quelques vestiges d'actus (carré de 710m de côté qui sont les éléments de base de la cadastration romaine). On connaît dans le valentinois un certain nombre de site archéologiques, mais en l'absence de fouilles suffisantes (trop peu ont été fouillées) on ne sait pas toujours interpréter et dater ces indices de sites. Nous avons sans doute des habitats, des lieux de cultes et des nécropoles...Des villae sont construites. Une villa est un grand domaine appartenant à de riche propriétaires qui le font exploiter par des paysans ou des esclaves. Le domaine est constitué d'un fundus et de plusieurs fermes disséminées où travaillent les « hommes » du propriétaire. Le centre du domaine est constitué de plusieurs bâtiments où se trouve l'habitation principale du propriétaire (pars urbana), mais aussi des parties agricoles (pars rustica). On connaît trois de ces villae à proximité d'Alixan. La très grande et très belle villa de Saint-Paul-les-Romans (avec galeries, thermes, bassin d'agrément, mosaïques...), celle de Chatuzange qui a livré un trésor de vaisselle en argent (aujourd'hui conservé au British Muséum de Londres) et la villa plus modeste de Claveysonnes à Montelier. Il est probable qu'un tel domaine existait à Alixan et son centre devait se localiser sur la colline de Coussaud (la pente sud est idéalement orientée selon les principes énoncés par Vitruve dans son ouvrage De Re Architectura).

A partir du IIe siècle de notre ère, le christianisme se diffuse en Gaule (Martyrs de Lyon en 177). Valence va devenir le centre d'un évêché dont fera partie Alixan. Par la suite, nombre de grands propriétaires fonciers se convertissent et érigent sur leur domaine des lieux de cultes chrétiens (oratoires, chapelles...) qui bien plus tard deviendront des églises.

Le monde médiéval

En 915, une donation de la *villa* d'Alixan est faite par Ado et sa femme Ermengarde à l'abbaye de Romans (celle-ci se trouve d'ailleurs dans le diocèse de Grenoble ce qui ne sera pas sans poser de problèmes par la suite). Cette *villa* est alors constituée, « de champs cultes ou incultes, vignobles, emplacements de moulins et de forêts ». Cela correspond au grand domaine carolingien qui ressemble fort aux domaines antiques si ce n'est que l'exploitation du sol est différente. En effet, les paysans se voient confier des exploitations moyennant des redevances et des journées de travail sur les terres restées à la charge du propriétaire.

Le prieuré de Coussaud perpétue l'antique fondation chrétienne d'un propriétaire de l'Antiquité. Attention on ne peut parler de paroisse ou en tout cas pas au sens qui lui sera donnée à partir du XIIe siècle. Ce n'est pas encore une aire finie, délimitée par un espace fini. Les lieux de cultes anciens rattachés à une villa ont souvent franchi les siècles pour donner naissance à une église paroissiale. Leur origine se trouverait dans un oratoire privé, en même temps mausolée de la famille du propriétaire pouvant ensuite se transformer en église paroissiale. Ces églises privées échappent totalement au contrôle de l'évêque et le propriétaire peut comme tout bien qu'il possède en disposer selon les règles du droit privé (vente, échange, transmission à ces héritiers, dons...). C'est ainsi que Ado cède sa villa d'Alixan pour que l'abbaye de Romans y fonde sans doute un prieuré. La fondation d'une memoria, d'un mausolée ou d'un oratoire serait donc le point de départ du développement du bourg avec enracinement autour de ce lieu cultuel provoquant de fait une certaine forme de culte du lieu. Cette église de Coussaud devient donc le catalyseur de l'habitat alors qu'elle était en rivalité avec une autre structure politique et économique le castrum qui s'élève sur la butte de molasse (centre actuel du bourg). Ce sont peut-être les moines de Romans, eux-mêmes, qui vont en réorganisant le domaine, permettre l'émergence d'un deuxième pôle d'habitats sur le piton de molasse. Les différentes fouilles archéologiques menées tant sur la partie sommitale que sur la Place de la Mairie ont révélé que des hommes se sont installés là au milieu du Xe siècle. C'est le début de ce que l'on a appelé la « mutation féodale », où des seigneurs tant laïcs qu'ecclésiastiques obligent les populations à s'agglomérer autour de leur résidence fortifiée (castrum/château). La « commune » a alors deux centres majeurs. Un habitat groupé autour du pouvoir seigneurial et un autre pôle groupé autour du prieuré de Coussaud qui joue le rôle d'église paroissiale. Le « bourg » de Coussaud va se perpétuer durant plusieurs siècles, mais finira finalement par péricliter (sans doute au XIVe siècle). La paroisse de Coussaud se maintient car ce qui fait une paroisse c'est un ensemble d'éléments qui se mettent en place au fil des siècles. Le cimetière acquiert une existence légale aux Xe et XIe siècles (avant les gens pouvaient être enterrés où ils le souhaitaient). La dîme se généralise en 813, à Mayence où est prise la décision que tout devra être payé à l'église où le fidèle avait été baptisé et où il assistait à la messe dominicale qui est une obligation, ce qui nécessite de multiplier les églises paroissiales pour limiter les déplacements. Ado, a peut être cherché à se débarrasser de sa villa et de son église car en 794, à Francfort, Charlemagne a rappelé que les églises privées étaient à la charge de ceux qui les avaient construites et les desservants désignés de concert par l'évêque et le propriétaire. De plus le culte doit y être rendu chaque jour. Des obligations bien lourdes et contraignantes pour Ado qui en la cédant à l'abbaye de Romans se débarrasse peut-être d'un bien gros fardeau? Cela explique aussi la clause selon laquelle le fils d'Ado, Islemus a l'usufruit du domaine jusqu'à sa mort.

Au XVe siècle des sources qui permettent de mieux comprendre l'organisation agricole

Au XVe siècle, la documentation plus nombreuse permet de bien saisir l'organisation et l'exploitation du territoire d'Alixan. Dans les faits, si la cadastration antique se maintient de loin en loin, les hommes de l'An Mil ont mis en place un système radioconcentrique depuis la « motte castrale ». Les terres immédiatement contiguës au bourg et qui sont parcourues par des canaux (biefs des moulins) deviennent des jardins-potagers. Les abords vont former les terres arables où pousseront les céréales. Plus loin on développera les prairies puis viendront les landes et la forêt. Les vignobles s'implanteront sur les coteaux sud des collines. Les besoins en eau, la quantité de travail nécessaire aux différentes cultures et la position au soleil expliquent cette organisation. La relative pauvreté des terres obligent les alixanais à

Numéro 3

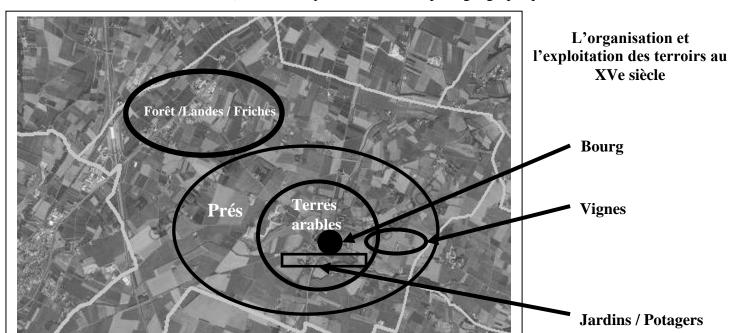
l'engrais (fumure) ou bien défricher pour augmenter le nombre de terres cultivables. La deuxième solution s'impose faute de bétail suffisant. Les terres défrichées sont éloignées du bourg, elles sont peu productive et souvent assez vite abandonnées (nombreuses mentions de friches sur les terriers du XVe siècle). Les alixanais ont donc une vie assez rude avec des disettes de soudure assez fréquente que l'on amoindrie par la consommation de noix ou de châtaignes.

La carte de Cassini du XVIIIe siècle, nous révèle le toponyme « Condamine » qui correspond à la réserve seigneuriale mise en valeur par les journées de corvées des paysans. Si cela n'est plus en usage au XVIIIe siècle, il devait déjà en être de même au XVe siècle car après les crises du XIVe siècle les paysans avaient pu arracher aux seigneurs quelques avantages comme l'abandon des corvées ou la diminution du cens. Beaucoup d'alixanais sont, au XVe siècle propriétaire de terres mais elles sont, souvent, trop petites pour leur permettre de vivre. Ils doivent louer et parfois se regrouper pour travailler des terres. Ils payent tout un ensemble de taxes aux quelques propriétaires terriens, surtout des ecclésiastiques (moine de Léoncel, chapitre de Saint Apollinaire, évêque de Valence, prieuré de Coussaud, abbaye de Vernaison...). Celles-ci se payent à date fixe, le plus souvent en argent, parfois en nature (froment, seigle, avoine, coqs...) ou les deux. Après les crises du XIVe siècle le métayage se développe car on « paye » en proportion de ce que l'on a engrangé ce qui est bien plus avantageux pour le paysan qu'un cens fixe en argent. Les alixanais continuent aussi à payer les banalités pour l'usage du moulin ou du four.

Les terriers, les actes notariés et autres documents d'archives révèlent une mise en coupe réglée du territoire communal au XVe siècle. Rare sont les zones peu parcourues par des grands chemins ou des sentiers. On remarque une forte densité de grands chemins autour du bourg alors que la partie ouest de la commune est maillé par des sentiers. Cela traduit sans doute l'effort qu'on fait les habitants pour essarter (défricher) la forêt de Bayanne qui sur le cadastre, dit napoléonien (1811), est en l'état de lambeaux. Il semblerait que les hameaux soient très rares au XVe siècle et ils l'étaient, aussi sans doute, avant puisqu'on en connaît un seul au XIIe siècle (autre que Coussaud) qu'ont révélé les fouilles du TGV (hameau / ferme de la Beaume). Les actuels hameaux ont dû se développer au XVIe et XVIIe siècles car ils apparaissent en assez grand nombre sur le cadastre napoléonien. Les moines de Léoncel ont mis en valeur leur domaine du Cognet dans la partie sud-ouest de la commune. Par défrichements successifs en cercle concentrique parcourus par des chemins radioconcentriques depuis le centre de leur domaine ils ont créé un ensemble riche et dynamique qui accueillait en hiver plusieurs centaines de moutons.

Une évolution encore en cours

Le terroir ou plutôt les terroirs d'Alixan ont été créés par des hommes pour donner naissance à un finage adapté, qui mettait en valeur de façon presque optimale toutes les ressources locales. La commune d'Alixan n'en est que l'héritière, mais cet héritage est menacé tout à la fois par l'urbanisation galopante et la modernisation de l'agriculture (monoculture, irrigation et remembrement). Nous pouvons le déplorer, mais c'est aussi une autre évolution, la dernière peut-être de cet espace géographique.



Vos prochains rendez-vous

13 mars 2010 conférence de René VERDIER (maître de conférence en histoire médiévale à l'université de Grenoble), Hérétiques dans les évêchés de Valence et de Die au Moyen Âge.

A la fin du Moyen Âge, on découvre des groupuscules de déviants poursuivis par l'Eglise dans la Drôme. Ces chrétiens se rattachent au valdéisme.

Grâce à leur discrétion et à leur conformisme extérieur, ils réussissent à se « faire «oublier » plusieurs générations, en particulier dans les villages au pied du versant ouest du Vercors. Néanmoins, il assument pleinement leur déviance religieuse et nous savons qu'ils reçoivent périodiquement la visite de missionnaires qui viennent les affermir dans leurs convictions.

Malgré une certaine complicité passive d'une partie de la population, ces petits foyers hérétiques finissent pas succomber à la répression. Certains ont pris les devants et s'exilent dans le Lubéron. Au début du XVIe siècle, la dissidence religieuse a vécu dans notre région.

Ceux sont tous ces éléments que le conférencier se propose de vous faire découvrir !

Autres événements à venir en 2010.

3 avril 2010 conférence d'Alain Belmont (professeur des universités en histoire moderne à Grenoble), sur le vallon des Ecouges (Vercors) ; l'intervenant présentera les Ecouges, sa chartreuse, la carrière de meules, les charbonnières et la ferme modèle « gentleman-farmer ». Cette conférence sera le prélude à une balade aux Ecouges (l'accès de certaines parties de ce vallon sont soumises à autorisation spéciale et c'est là une occasion presque unique de pouvoir le visiter de fond en comble). Une visite des Ecouges aura lieu le samedi 10 mai (voir bulletin d'inscription en page 6).

Octobre 2010 conférence d'archéologues de l'INRAP, *Découvertes Archéologiques en plaine de Valence (TGV + Alixan)* (à confirmer).

Novembre 2010 conférence d'Alexandre MORIN (doctorant en préhistoire), Les néolithiques entre plaine de Valence et Vercors (à confirmer).

Décembre 2010 conférence de Franck GABAYET (archéologue à l'INRAP), Les fouilles de la Place du Palais épiscopal de Valence (actuelle Musée). L'intervenant présentera les résultats des fouilles archéologiques qui ont précédé la réfection du Musée et de sa place et qui éclaire d'un jour nouveau l'histoire de Valence.

Au printemps, concert de musique classique par Carel Hoog en l'église Saint Didier.

En fin d'année concert de Jazz du Big David's Bang.

Toutes les conférences ont lieu à la salle polyvalente à 18h00 sauf mention contraire. Les entrées aux conférences sont gratuites pour les membres de l'association et les moins de 16 ans et de 3 € pour les autres.



Infos plus

Pour les fêtes de fin d'année vous pouvez acheter pour vous-mêmes ou pour offrir, le livre publié par l'Association, *Alixan, en mots et en images*, au prix de 20 €.

Nous avons aussi à vous proposer les anciennes publications (dépliants, fascicules...).

Nous étudions pour l'an prochain l'idée de refaire des calendriers, d'éditer de nouvelles cartes postales de la commune ou de rééditer d'anciennes cares postales. Qu'en pensez-vous ?



Courriel:

Bulletin d'adhésion 2009-2010

No	ouvelle Adhésion	Renouv	vellement d'Adhésion
Couple (1	5 €) Individ	uel (8 €)	Enfants (moins de 12ans 4 €) Cocher la ou les cases
Nom:			
Prénom :			
Adresse postale :			
Adresse courriel:			
Numéro de téléphone :			
Joindre votre Paiement - Chèque à l'ordre de l'association : Les Amis du Vieil Alixan.			
Sortie aux Ecouges			
Participation financière : Adhérent à l'association : 15 € Non adhérent : 20 € Le prix comprend le déplacement en car depuis Alixan et les visites.			
Bulletin à retourner ou à déposer avant le 30 avril 2010 à Les Amis du Vieil Alixan Place de la Mairie – 26300 Alixan			
L'inscription n'est considérée définitive qu'en présence du paiement (par chèque exclusivement, à l'ordre des Amis du Vieil Alixan).			
Nom:			
Prénom:			
Téléphone :			

Total de la somme due :